

**ALLOCUTION DE M. NJUGUNA NDUG’U, GOUVERNEUR DE LA  
BANQUE CENTRALE DU KENYA, AU NOM DE M.UHURU  
KENYATTA, VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES  
FINANCES DU KENYA, À L’OCCASION DES ASSEMBÉES  
ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE, 27-28 MAI 2010,  
ABIDJAN, CÔTE D’IVOIRE**

**Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,  
Monsieur le Président du Groupe de la Banque,  
Chers collègues gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs les administrateurs,  
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,  
Honorables invités,  
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qu'ils m'ont réservés ainsi qu'à ma délégation, depuis que nous sommes arrivés dans ce beau pays.

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements à M. Kaberuka, Président du Groupe de la BAD, à la Direction et au personnel de la Banque pour la bonne qualité de l'ensemble des opérations de l'institution. Tout en notant, avec satisfaction, les réalisations de la Banque, nous devrions redoubler d'efforts pour atteindre des niveaux encore plus élevés. Les défis que rencontrent l'Afrique ne cessent de se multiplier. À cet égard, je voudrais vous indiquer à quel point le Kenya se félicite de l'appui constant de la Banque à la mise en œuvre de notre Vision 2030.

Le Groupe de la Banque a démarré ses opérations au Kenya en 1967 et, depuis lors, elle apporte une contribution importante à notre développement socioéconomique. À ce jour, les engagements de la Banque s'élèvent à 1,455 milliard d'unités de compte (UC), soit 145,5 milliards de Ksh, pour le financement de nos programmes de développement. À l'heure actuelle, 24 projets du secteur public sont en cours pour un montant total de 715,8 millions d'UC, soit 71,58 milliards de Ksh. Les secteurs bénéficiaires de ces engagements sont les routes, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement, et l'appui aux réformes institutionnelles. Au titre du FAD-XI, la Banque a alloué au pays un montant total de 35,5 millions d'UC (3,55 milliards d'UC) pour la période de quatre ans 2008-2012. Je suis heureux de noter que les projets appuyés par la Banque sont en phase avec notre Vision 2030 et nous aident à combler notre déficit d'infrastructure.

#### **M. le Président,**

L'économie du Kenya a affiché un PIB réel de 2,6 pour cent en 2009, contre un taux révisé de 1,6 pour cent en 2008. La croissance a été soutenue par la reprise des activités du tourisme et la résilience de l'industrie du bâtiment et de la construction. Les perspectives s'annoncent bonnes pour 2010, avec une relance économique qui devrait se consolider, non seulement pour l'économie kényane, mais également pour celles de la plupart des pays du monde. L'économie du pays devrait tirer parti du volume suffisant de précipitations enregistré au cours des quatre premiers mois de 2010 et qui devrait se poursuivre jusqu'au deuxième semestre de l'année. Selon les prévisions, la croissance économique du Kenya devrait augmenter de l'ordre de 4,1 à 4,5 pour cent en 2010. Cependant, la crise de l'euro suscite actuellement des préoccupations.

Pour retrouver des niveaux de croissance élevés dans tous les secteurs de notre économie, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre la Vision 2030, et continuera de jouer son rôle dans l'exécution du programme de réformes. À cet effet, il invite la BAD à continuer de lui apporter son concours. Le Gouvernement continuera également de renforcer

les institutions pourvoyeuses de sécurité, et d'approfondir le processus de réalisation de l'éducation primaire pour tous, des soins de santé et de services d'eau et d'assainissement, surtout pour les pauvres. En outre, le Gouvernement renforcera l'efficience et la responsabilité dans la fonction publique, en passant d'un système axé sur les processus à un système de gestion axé sur les résultats.

#### **M. le Président,**

Dans une optique plus large, nous notons que, malgré l'amélioration constante des perspectives de croissance pour l'économie mondiale et celles de nos pays en développement fragiles, et malgré l'élargissement du champ de la reprise à travers les régions, il subsiste encore des tensions et des vulnérabilités. C'est pourquoi, nous soutenons l'initiative de la Banque en faveur des États fragiles.

La dépendance continue de l'Afrique vis-à-vis des produits primaires comme sources principales de devises fait qu'elle reste exposée aux conditions du marché et aux caprices du climat. Ainsi, les fluctuations des prix, la baisse des cours réels des produits de base et la détérioration des termes de l'échange qui en découle continueront de coûter très cher en matière de revenu, de croissance, de niveau d'endettement élevé et d'augmentation de la pauvreté. Cependant, la mobilisation du savoir de la Banque, son engagement envers les pays membres régionaux (PMR) et l'intervention d'autres institutions telles que la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) se sont révélés comme une stratégie efficace d'atténuation et de suivi des effets de la crise. La collaboration entre ces institutions a également permis aux partenaires d'élaborer et de coordonner, de manière stratégique, la réponse de l'Afrique à divers niveaux.

#### **M. le Président,**

Bien que le Gouvernement du Kenya ait apporté des changements structurels importants, par l'application d'une législation propre à favoriser davantage de transparence et de responsabilité, et par la mise en place d'un cadre et de systèmes institutionnels appropriés pour la concrétisation de la Vision 2030, à travers des plans quinquennaux commençant par la période 2008-2012, les autorités kényanes ont encore du mal à mobiliser des ressources financières suffisantes pour financer les priorités identifiées par le gouvernement. C'est pour cette raison que ce dernier exprime toute sa reconnaissance à la BAD, qui appuie des projets inscrits dans le droit fil de notre Vision 2030.

Le Kenya, à l'instar des autres pays africains, a besoin d'une aide extérieure substantielle pour faire reculer la pauvreté. Ainsi, conformément au NEPAD et à la Déclaration de Rome de 2003 sur l'harmonisation réaffirmée dans la Déclaration de Paris de mars 2005, les pays développés devraient s'efforcer de tenir leur ferme promesse d'accroître la qualité et la quantité de l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique.

Pour sa part, la Banque a joué un rôle croissant dans l'intégration des économies africaines et le renforcement de la coopération entre les pays membres régionaux. Nous saluons tout particulièrement les efforts de la Banque pour le développement de l'infrastructure régionale et les initiatives d'eau et d'assainissement dans le cadre du NEPAD. En effet, la Banque a joué un rôle clé dans la valorisation de nos ressources humaines, en leur dotant des connaissances et compétences nécessaires pour exécuter diverses activités dans les

organisations où elles travaillent. À cet égard, la Banque a tenu plusieurs ateliers à Nairobi. Ces ateliers ont porté sur des thèmes tels que la gouvernance, la gestion de projets, les objectifs du millénaire pour le développement et des questions d'appui institutionnel revêtant de l'importance pour notre pays.

**M. le Président,**

À la lumière de ces nouveaux défis qui interpellent l'Afrique, nous nous tournons vers la Banque pour son efficacité, surtout en raison des progrès réalisés dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du Fonds (FAD-XII). Les consultations relatives à cette reconstitution ont commencé à une période critique pour les pays africains à faible revenu et la communauté internationale. La situation économique mondiale particulièrement difficile qui a marqué la Onzième reconstitution des ressources du Fonds (FAD-XI) a pesé tant sur les pays donateurs que sur les pays bénéficiaires du FAD. Ces deux catégories de pays s'efforcent d'utiliser au mieux les ressources limitées, face à une demande croissante et conflictuelle. Les pays africains à faible revenu s'emploient, plus que jamais, à équilibrer leurs budgets et mobiliser les financements nécessaires pour combattre la pauvreté. Dans le même temps, les donateurs ont dû faire face leur demande intérieure exceptionnelle, tout en continuant de respecter leurs engagements extérieurs, y compris des reconstitutions de ressources et des augmentations de capital pour plusieurs institutions internationales de développement. Toutefois, nous exhortons nos partenaires au développement à accroître leurs contributions au FAD, surtout au titre du FAD-XII, afin d'aider la Banque à atteindre ses nobles objectifs de prêt en faveur des pays en développement.

**M. le Président,**

Le défi qui se pose à nous au Kenya est celui du renforcement des capacités de croissance. Les facettes principales de ce défi se présentent notamment comme suit :

- Investir dans l'infrastructure pour éliminer les goulots d'étranglement dans ce domaine ;
- Investir dans les personnes : valorisation des ressources humaines ;
- Réformer les marchés ;
- Restructurer les institutions et préserver la gouvernance.

En appuyant ces aspects de la capacité de croissance, il convient de tenir compte des caractéristiques des projets et de leur urgence.

**M. le Président,**

Bien que le processus de relocalisation temporaire de la Banque à Tunis se soit bien déroulé en 2003, ce déplacement était imprévu et brutal. C'est ainsi que la Banque est aujourd'hui abritée à l'Agence temporaire de relocalisation à Tunis pour une période plus longue que prévu initialement. La question devrait être revue avec comme objectif final le retour de la Banque à son siège. En conséquence, tout maintien de la présence de la Banque à Tunis devrait reposer sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays du siège, et qu'il convient de réexaminer de manière urgente.

Pour ce qui est des effectifs, je voudrais féliciter le Conseil d'administration et la Direction de la Banque, pour avoir réussi à atténuer les effets du taux de remplacement élevé

du personnel, grâce à une campagne de recrutement accélérée et agressive. Bien que ce résultat soit un pas positif, la Direction devrait sérieusement résoudre le problème de déséquilibre régional des effectifs, notamment en ce qui concerne le personnel d'encadrement. La région de l'Afrique de l'Est reste sous-représentée à tous les niveaux.

**M. le Président,**

Le Kenya félicite M. Kaberuka pour sa réélection au poste de président de la Banque. Nous saluons ses résultats et son leadership intellectuel, et l'assurons de notre soutien sans réserve. Nous l'exhortons, non seulement, à continuer dans la même voie, mais également, à porter plus loin la Banque et l'agenda de développement du continent.

Enfin, je voudrais terminer en réitérant à quel point mon pays se félicite de ses bonnes relations avec la Banque. Aussi voudrais-je vous assurer de notre engagement à poursuivre une gestion économique saine pour l'amélioration des conditions de vie du peuple kényan. Une fois de plus, merci au Président du Groupe de la BAD et à son Conseil d'administration pour leur appui constant en faveur du Kenya.

Je vous remercie.